

LE LANGUEDOC-ROUSSILLON EN L'AN 2000

Pierre Raynaud *

Il faut d'abord tenter d'avancer quelques chiffres qui nous permettent de mesurer l'évolution quantitative du phénomène vacances-tourisme d'ici l'an 2000. Dans notre pays, comme dans la plupart des pays européens, le départ hors du domicile habituel, pour quelques semaines, se généralise. Il est probable que le taux moyen des départs qui, actuellement, est légèrement inférieur à 50 % passera avant la fin du siècle à 70 ou 75 %, taux déjà atteint dans les pays socialement très évolués, comme les pays scandinaves, ou dans l'agglomération parisienne.

Ce taux, compte tenu des classes d'âge, des situations de santé, des changements de profession, et des goûts, semble être un maximum qu'il sera difficile de dépasser. Il représente pour la France de l'an 2000, dont la population aura sans doute dépassé 70 millions d'habitants, plus de 50 millions de départs annuels.

Si ce taux de départ est généralisé en Europe, aux U.S.A., au Canada, le nombre de touristes étrangers venant en France risque d'être multiplié par 3 et de dépasser 30 millions de personnes. Au total, on peut espérer, ou craindre, que la France ait à traiter chaque année 80 millions de personnes désireuses de faire du tourisme-vacances pendant près d'un mois. Sur cette base le chiffre d'affaire du tourisme français, compte tenu de l'augmentation du niveau de vie, sera sans doute multiplié par 4 ou 5. Ce qui est d'ailleurs dans la ligne des prévisions faites par l'Hudson Institute sur l'évolution du tourisme international.

Ces données quantitatives n'ont d'autre intérêt que de montrer que l'activité de tourisme et de vacances constituera dans 25 ans une des branches de l'activité économique les plus actives dans la plupart des pays du monde. Elles conduisent à penser également que la concurrence sera très vive et que ce seront sans doute les éléments qualitatifs qui primeront dans la compétition internationale qui va se développer.

* Secrétaire général de la Mission interministérielle pour l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon.

Compétition internationale

Dans cette perspective, l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, sur 200 km du Rhône à l'Espagne, tel qu'il a été entrepris par le gouvernement français en 1963 et tel qu'il est en cours de réalisation, prend tout son sens. Deux idées directrices ont, en effet, guidé la conception de cet aménagement et ces deux idées garantissent le succès à long terme de cette zone de vacances : la première est la protection des sites naturels, la deuxième est l'intégration du tourisme à la vie locale.

La protection des sites naturels contre le succès touristique et donc la venue en masse des visiteurs est extrêmement difficile ; l'exemple de la Côte d'Azur et de certains rivages méditerranéens étrangers sont de dures leçons.

Les chances du Languedoc viennent de ce que l'on a étudié le problème avant que les premiers investissements touristiques ne soient entrepris.

L'organisation proposée « d'unités touristiques » bien délimitées, organisant ensemble une station nouvelle et les villages anciens, et comportant un éventail complet des équipements nécessaires : autoroute d'accès, plusieurs ports de plaisance, des zones de promenades et de sports, des quartiers d'hébergement de différentes qualités et de conception différente, permet de conserver entre les unités des espaces naturels importants. C'est la conservation de ces espaces naturels en bordure de mer, comme en retrait des plages, qui donnera dans l'avenir toute sa qualité à la zone de vacances aménagée.

De plus en plus, pour notre société urbaine les vacances seront le retour vers la nature, la recherche d'espaces où les activités libres soient possibles : retrouver une vaste plage vierge, sans aménagement, sans bistrot ni plagistes, retrouver une garrigue ou une pinède où l'on puisse marcher une heure sans rencontrer de bitume sont, à notre époque, et seront de plus en plus un besoin physique et moral. Si le gouvernement a acheté 4 000 hectares pour construire les stations nouvelles, il a

parallèlement classé 20 000 hectares en sites naturels et pris des mesures pour préserver les 150 000 hectares de zone agricole qui accompagnent ces sites.

Chacun, cependant, ne peut changer complètement ses habitudes ; pour trois semaines de vacances, il lui faut, après quelques heures de solitude, de calme, et de nature, retrouver une société nombreuse, vivante, grouillante, mais cependant différente de sa société de travail. C'est la deuxième idée maîtresse qui a guidé l'aménagement, celle de l'intégration de la clientèle touristique à la vie locale et sa diversité dans les stations de bord de mer, dans les villes de l'intérieur et dans les merveilleux villages de l'arrière-pays.

Les besoins en 2000

Cette intégration du tourisme à la vie locale a été inscrite sur le sol grâce à l'important réseau de desserte routière mis en place, qui relie les plages aux villes supports : Nîmes, Montpellier, Pezenas, Béziers, Narbonne, Perpignan.

Elle a été organisée en bord de mer entre les stations anciennes, d'une architecture désordonnée, et les stations nouvelles au modernisme que certains trouvent momentanément agressif. Mais aussi à l'intérieur même des stations nouvelles, entre les habitants permanents et les touristes passagers, et entre les différentes catégories de touristes : campeurs, locataires de villas, clients des hôtels, possesseurs de bateaux de luxe... Cette intégration est peu à peu organisée et le sera de plus en plus avec l'arrière pays et sa civilisation traditionnelle.

Vivre en vacances dans une station moderne bénéficiant de toutes les facilités de la civilisation actuelle, où de nombreuses activités sont possibles, sports nautiques (ski, voile, pêche), hippiques et terrestres (golf, tennis) et où les distractions sont prévues (restaurants, boîtes de nuit, casino, concerts, cinémas) ; mais tout ceci à côté de zones naturelles où il est possible de se retrouver à l'abri de la pollution et des con-

traintes urbains dans un site intact : tels seront les besoins de l'an 2000, telles seront les possibilités offertes par le littoral du Languedoc-Roussillon à cette date.

Ces possibilités ne seront pas réservées à un petit nombre de familles aisées, à celles qui auront pu acquérir leur propriété en bord de mer. Dès le début de l'opération, la volonté de faire place à toutes les catégories de clientèle a été affirmée, et aussi bien les structures d'urbanisme que la politique commerciale se sont efforcées de réaliser cet objectif. Les terrains de camping, les villages de vacances et les hôtels familiaux ont été implantés au cœur même des stations et les hébergements sociaux ont profité des meilleurs emplacements à des prix spécialement calculés pour leur permettre de répondre à leur objectif.

Un effort particulier a été fait pour développer le secteur locatif qui sert le plus grand nombre, non seulement par le développement des hôtels et en encourageant les propriétaires à louer, mais par le lancement de « résidences locatives », c'est-à-dire d'ensembles de bungalows ou d'appartements, ayant une cuisine, mais gérés et loués comme dans le secteur hôtelier. Ces résidences assurent le maximum de liberté pour le maximum de confort et de sécurité.

Enfin, les équipements, notamment les places de bateaux dans les ports, l'accès aux activités nautiques, hippiques et de sports terrestres ont été organisés pour être ouverts à tous.

Traiter les masses en respectant la liberté et la personnalité de chacun, c'est bien là le vrai problème de l'an 2000. Il se posera, particulièrement en vacances et pour les touristes, car chacun, pendant cette période, réagit contre la discipline du travail. On a tenté sur le littoral du Languedoc de donner un début de solution à ce problème. Y-a-t-on réussi ? C'est dans 25 ans, qu'il sera possible de répondre. Car « c'est à la fin de l'histoire qu'il faut juger l'histoire ».

P.R.